

10 avril 2022

n°177



© Pat Photographies de Pixabay

ACTUALITES

Habiter partout chez soi : Être dans une logique domiciliaire pour les personnes très âgées

Publication d'une feuille de route 2021-2023 pour les EHPAD, plan d'investissement du gouvernement, bien vieillir à domicile et en établissement, les annonces ont été nombreuses au cours du mois de mars. Malgré des propositions conséquentes financièrement, les choix qu'elles sous-tendent heurtent et interrogent beaucoup de partenaires.

Les EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont des maisons de retraite « médicalisées » qui offrent l'accueil en chambre. Les services collectifs et les lieux de vie sont plus ou moins développés. Pendant la crise sanitaire, le refermement des EHPAD sur eux-mêmes et les difficultés particulières rencontrées, ainsi que le très haut niveau de mortalité dans certains établissements ont pu laisser penser que si l'on renforçait la médicalisation, on réglerait les problèmes. Un

rapport a été commandé en ce sens et, bien sûr, si l'on demande en août 2020 à des professeurs réputés d'une société de gérontologie et d'une conférence professionnelle de gériatrie « que faire ? », ils répondront « augmenter le nombre et la présence des médecins et des infirmiers ». Deux éminents docteurs ont donc proposé « une feuille de route 2021-2023 » pour les EHPAD et les USLD (Unités de soins de longue durée). « *Au travers de 15 mesures et axes de travail, (la feuille de route) propose l'évolution des réponses sanitaires et médico-sociales aux personnes âgées en perte d'autonomie dès lors que le maintien au domicile n'est plus possible. Elle porte également sur la réponse apportée par le secteur sanitaire à des personnes de tout âge qui présentent des profils polypathologiques et ne pouvant demeurer à domicile* ». Cette feuille de route est reprise dans le Plan proposé par le gouvernement en mars 2022, un